



**Programme SPRINT stopSP  
(Programme de perfectionnement destiné aux chercheurs en formation)**

## **Directives relatives au programme 2020-2021**

**Dernière révision : 29 novembre 2019**

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>APERÇU DU PROGRAMME</b> .....                              | 3  |
| Description des composantes du programme .....                | 4  |
| Cours d'été stopSP .....                                      | 4  |
| Indemnité de voyage .....                                     | 5  |
| Projets d'apprentissage interdisciplinaires par mentorat..... | 5  |
| Allocations SPRINT stopSP .....                               | 7  |
| <b>RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE</b> .....                        | 8  |
| <b>CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ</b> .....                         | 8  |
| Procédure de soumission d'une demande.....                    | 8  |
| Date limite .....   | 8  |
| <b>PROCESSUS DE SÉLECTION</b> .....                           | 8  |
| <b>MODALITÉS</b> .....  | 8  |
| Anciens participants au programme SPRINT stopSP .....         | 9  |
| Indemnité de voyage .....                                     | 10 |

Le présent document vise à vous fournir de l'information sur le programme SPRINT stopSP 2020-2021 (programme de perfectionnement destiné aux chercheurs en formation). Il s'agit d'un programme national de formation offert par le Réseau de recherche et de formation stopSP.

En dépit des efforts déployés pour que l'information fournie ici soit exacte et à jour, le Réseau stopSP se réserve le droit de modifier ses politiques ou d'apporter des modifications tant au programme qu'aux critères de sélection, si nécessaire. La version numérique du présent document, accessible à partir de notre site Internet, est la plus récente et doit toujours être considérée comme la version de référence.

### **Bienvenue au Réseau de recherche et de formation stopSP**

La Société canadienne de la sclérose en plaques a mis sur pied le Réseau stopSP en 2006 grâce à des fonds provenant principalement de la Fondation pour la recherche scientifique sur la SP. Cette initiative constituait l'élément phare de la Campagne stopSP, dont l'objectif était d'amasser 60 millions de dollars. Le but premier des programmes de formation et de réseautage stopSP consiste à accélérer les découvertes dans le domaine de la sclérose en plaques au Canada. Au moyen de programmes de formation et de financement novateurs, le Réseau stopSP vise à assurer le recrutement, la formation et la fidélisation de chercheurs dans le domaine de la SP ainsi que l'accroissement des possibilités de recherche sur la SP dans notre pays.

Le Réseau stopSP a permis la formation d'une communauté dynamique de chercheurs, de cliniciens et de stagiaires qui mettent en commun leurs expertises et leurs champs d'intérêt divers. Font partie de ce réseau interdisciplinaire des gens provenant d'un large éventail de disciplines, dont la biologie cellulaire, la physiologie, les soins de santé, l'épidémiologie, la neuroscience, la génétique, la pharmacologie, la réadaptation, l'immunologie, l'imagerie, la sociologie, la pédagogie, la psychologie appliquée et les sciences infirmières.

### **Bienvenue au programme SPRINT stopSP**

Nous sommes ravis que vous songiez à participer au programme SPRINT et très enthousiastes à l'idée d'apprendre à vos côtés et d'unir nos efforts aux vôtres afin que continue de se développer une collectivité de chercheurs stagiaires qui, un jour, seront les grands spécialistes et les chefs de file de la recherche dans le domaine de la SP.

Les renseignements que vous trouverez dans le présent document vous permettront de déterminer si vous êtes admissible ou non au programme SPRINT et ils vous aideront à préparer votre demande d'admission. Avant de déposer une demande d'admission au programme SPRINT, veuillez consulter les lignes directrices relatives à la soumission des demandes en ligne, accessibles à partir de la [page consacrée à ce programme](#), sur le site Web du [programme national de formation stopSP](#).

### **APERÇU DU PROGRAMME**

Le programme SPRINT est un programme national de formation offert par le Réseau de recherche et de formation stopSP, qui a pour objectif d'accroître les connaissances et les compétences des participants dans le domaine de la SP ainsi que de multiplier les possibilités de mener des travaux de recherche sur cette maladie au Canada.

Les candidats doivent considérer la valeur ajoutée que le programme SPRINT leur procurera comparativement à leur programme de formation actuel. On s'attend à ce que les candidats aient suivi avec succès les cours obligatoires de leur programme respectif et qu'ils puissent consacrer au programme SPRINT tout le temps nécessaire.

### **Les stagiaires inscrits au programme SPRINT stopSP 2020-2021 :**

1. participeront aux **deux** prochaines sessions annuelles du programme de [cours d'été stopSP](#);
2. recevront des [indemnités de voyage](#) pour participer :
  - a. aux deux prochaines sessions du programme de cours d'été stopSP;
  - b. à deux rencontres en petit groupe encadrée par un mentor;
3. participeront à un [projet d'apprentissage interdisciplinaire](#);

- se verront désigner un mentor SPRINT stopSP et bénéficieront de son [encadrement lors des activités d'apprentissage réalisées en équipe](#);
- recevront une [allocation SPRINT](#) de 2 500 \$.

**Durée du programme** : 13 mois, de mai 2020 à juin 2021.

**Temps devant être consacré au programme par les stagiaires** : deux semaines (cours d'été stopSP) et environ 8 heures par mois<sup>1</sup> (durant l'intervalle entre les deux sessions du programme de cours d'été).

**Valeur monétaire approximative du programme, allocation comprise** : 10 000 \$.

## Description des composantes du programme

### Cours d'été stopSP

Le programme de cours d'été stopSP est un programme d'enseignement interactif annuel qui vise à permettre aux stagiaires de recherche de deuxième et de troisième cycle, ainsi qu'aux détenteurs d'une bourse d'études postdoctorales ou cliniques, d'accroître leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la SP. La participation aux cours d'été n'est pas exclusivement réservée aux stagiaires SPRINT. **Les modalités relatives au programme SPRINT (processus de soumission et d'examen des demandes d'admission, dates limites) diffèrent de celles qui s'appliquent au programme de cours d'été stopSP.** Les stagiaires dont la candidature au programme SPRINT a été refusée **ne** seront **pas** automatiquement admissibles au cours d'été stopSP 2020. **Les candidats au programme SPRINT sont encouragés à soumettre également une demande d'admission au programme de cours d'été stopSP 2020, advenant le rejet de leur candidature au programme SPRINT.**

Les cours d'été permettent à des stagiaires, issus de diverses disciplines, de se réunir en petits groupes afin d'en apprendre davantage sur les domaines de recherche liés à la SP. Ces séances en petits groupes favorisent le réseautage, la collaboration et l'échange d'information parmi les participants. Consacrés à un sujet central lié à la SP et relevant alternativement, d'une année à l'autre, de la recherche fondamentale, d'une part, et de la recherche clinique et sur la santé de la population, d'autre part, les cours d'été sont conçus pour intéresser l'ensemble des stagiaires participants, quelles que soient leur formation et leur discipline. Les activités ainsi proposées font partie d'un programme interdisciplinaire visant à procurer aux participants une compréhension complète de la SP.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le thème et les objectifs du programme de cours d'été stopSP 2020, qui aura lieu du 19 au 22 mai, à Vancouver, ainsi que sur le processus de demande d'admission à ce programme, veuillez consulter la [page Web consacrée à ce dernier](#).

### Indemnité de voyage

Des indemnités de voyage seront accordées aux stagiaires inscrits au programme SPRINT stopSP qui prendront part aux deux prochaines sessions annuelles du programme de cours d'été stopSP. Ces stagiaires recevront aussi une allocation pour leur participation, dans le cadre de la réalisation d'un projet interdisciplinaire, à deux réunions en petit groupe encadrée par un mentor du programme SPRINT stopSP. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section intitulée « Modalités » du présent document.

### Projets d'apprentissage interdisciplinaires par mentorat

L'objectif des projets d'apprentissage interdisciplinaires consiste à offrir aux stagiaires une occasion unique de travailler avec un ou deux stagiaires issus d'une autre discipline que la leur sur un projet interdisciplinaire lié à la sclérose en plaques, sous la supervision d'un mentor du programme SPRINT. La diffusion des connaissances

---

<sup>1</sup> Si l'objectif consiste à faire en sorte que la réalisation d'un projet interdisciplinaire n'exige pas plus de 40 heures de travail pour les stagiaires, nous savons d'expérience que ce nombre d'heures est souvent dépassé. C'est pourquoi nous encourageons les stagiaires et les mentors à discuter des attentes relatives à leur projet dès le début ainsi que durant sa mise en œuvre afin qu'ils s'assurent que le temps à consacrer au projet demeure dans les limites du raisonnable, tant pour le stagiaire que pour le mentor.

acquises dans le cadre de tels travaux peut se faire selon l'une des méthodes suivantes : élaboration et diffusion d'une brochure destinée aux personnes qui vivent avec la SP et aux chercheurs à l'œuvre dans le domaine de la SP; rédaction et publication d'un article; préparation et diffusion d'un bulletin pédagogique ou préparation d'une présentation à l'intention des personnes atteintes de SP; etc.

Selon les renseignements fournis dans les demandes d'admission, le comité du programme national d'enseignement et de formation et du programme SPRINT stopSP forme des équipes de trois stagiaires provenant de différentes disciplines, qui seront jumelées à un mentor du programme SPRINT stopSP (chercheur établi du domaine de la SP). Les mentors sont chargés d'élaborer et de superviser le projet interdisciplinaire de leur équipe respective. Les équipes travaillent sur leur projet, avec leur mentor, pendant la période entre les deux sessions du programme de cours d'été stopSP. Chaque projet exige environ 8 heures de travail par mois, et le mentor a pour responsabilité d'en assurer l'élaboration, la supervision et l'évaluation.

Visitez notre [site Web](#) pour consulter la liste complète des exemples de travaux interdisciplinaires entrepris par des stagiaires ayant participé au programme SPRINT stopSP.

### **Les équipes du programme SPRINT stopSP 2019-2020 travaillent actuellement sur les sujets suivants :**

1. Examen systématique de la situation actuelle au chapitre des traitements pharmacologiques et de la thérapie cellulaire utilisés pour favoriser la neuroprotection et la réparation de la myéline dans le contexte de la SP : études menées auprès d'animaux et d'humains.
2. Revue des données probantes relatives à la contribution du dysfonctionnement mitochondrial dans la progression de la SP et suggestion de nouvelles approches pour le traitement de la SP progressive fondées sur des méthodes visant à cibler divers aspects de la fonction mitochondriale à l'aide de facteurs d'activation métaboliques naturels.
3. Revue de la littérature sur les disparités géographiques au chapitre de la fidélité aux médicaments modificateurs de l'évolution de la SP.

Dans le cadre de leur projet d'apprentissage interdisciplinaire, les stagiaires doivent, participer à au moins une rencontre de groupe en présence de leur mentor SPRINT stopSP. Lors de la session annuelle du programme de cours d'été stopSP 2021, ils devront présenter un bref exposé oral expliquant leur projet.

### **Allocations SPRINT stopSP**

En compensation du temps consacré au programme, les stagiaires reçoivent une allocation de 2 500 \$, dont la moitié leur est versée en septembre 2020. Les stagiaires touchent le reste de leur allocation après avoir accompli avec succès le travail qui leur incombait dans le cadre du programme, soit au terme de la deuxième session annuelle du programme de cours d'été stopSP, en 2021.

### **Résultats d'apprentissage**

Le programme SPRINT stopSP offre aux participants la possibilité d'accroître et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences dans divers domaines tels que :

- la communication orale et écrite;
- la recherche éthique et intellectuelle;
- les relations interpersonnelles, le travail en équipe, le leadership;
- l'échange de savoirs multidisciplinaires;
- la recherche axée sur la SP.

### **Critères d'admissibilité**

Pour être admissibles au programme, les candidats **doivent présenter l'un des profils** suivants :

- être inscrit à un programme d'études supérieures dans une université canadienne;
- être titulaire d'une bourse d'études postdoctorales ou cliniques (doctorat obtenu dans les quatre années précédant la demande d'admission) et étudier dans une université canadienne;

- avoir terminé des études supérieures et être inscrit à un programme de premier cycle (p. ex. médecine) dans une université canadienne.

Les candidats admis au programme SPRINT stopSP doivent, durant leur participation à celui-ci (soit de mai 2020 à juin 2021), être inscrits à temps plein à un programme d'études.

Si vous avez des questions au sujet de votre admissibilité, veuillez communiquer avec Anik Schoenfeldt, gestionnaire du programme, à [anik.schoenfeldt@mail.mcgill.ca](mailto:anik.schoenfeldt@mail.mcgill.ca).

## PRÉPARATION ET ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Procédure de soumission d'une demande. La Société canadienne de la SP utilise une application Web qui permet aux candidats de présenter leur candidature en ligne. Cet outil, à partir duquel tous les candidats doivent remplir leur demande d'admission, est accessible à l'adresse [mscanadagrants.ca](http://mscanadagrants.ca). Veuillez vous reporter aux lignes directrices relatives à la soumission en ligne des demandes d'admission au programme SPRINT.

**Date limite.** Les demandes dûment remplies doivent être présentées au plus tard le **29 janvier 2020 à 16 h, HNE**. Les demandes incomplètes ou envoyées après la date limite ne seront pas acceptées. Le Réseau de recherche et de formation stopSP et la Société de la SP offrent un service de soutien technique et administratif relativement aux demandes de renseignements selon l'horaire suivant : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h (HNE). Toutes les demandes de renseignements doivent être envoyées à [msresearchgrants@mssociety.ca](mailto:msresearchgrants@mssociety.ca).

## PROCESSUS DE SÉLECTION

La participation au programme SPRINT stopSP est déterminée par voie de concours. Les demandes d'admission sont évaluées par un comité d'examen et sélectionnées en fonction d'un certain nombre d'éléments à prendre en considération, dont les lettres de recommandation, la formation, les expériences de recherche passées, les publications, la plus-value que la participation au programme devrait apporter à la formation actuelle du candidat ainsi que les objectifs de ce dernier pour les cinq à dix prochaines années. Une priorité pourrait être accordée aux citoyens canadiens et aux personnes atteintes de statut résidents permanent.

**Date prévue de l'avis de décision :** mi-mars 2020.

## MODALITÉS

**Les stagiaires participant au programme SPRINT stopSP doivent :**

- participer à deux sessions consécutives du programme de cours d'été stopSP;
- participer à un projet de recherche interdisciplinaire (et y consacrer approximativement 40 heures);
- rencontrer leur mentor SPRINT stopSP et établir avec lui un calendrier d'échanges aux fins du suivi des progrès accomplis et en vue de l'obtention d'un soutien sous forme de rétroaction;
- participer au processus d'évaluation SPRINT stopSP visant à procurer toute l'information qui permettra d'améliorer le programme et d'en évaluer les retombées;
- participation à une ou à plusieurs rencontres d'équipe en personne.
- soumission de brefs rapports d'étape en lien avec les programmes.
- exposer leur projet de recherche interdisciplinaire lors du programme de cours d'été stopSP 2021;
- informer la gestionnaire du programme SPRINT stopSP de tout changement concernant leurs coordonnées.

Les participants au programme SPRINT stopSP qui ne respectent pas les modalités relatives à ce dernier pourraient être exclus de ce programme.

## Anciens participants au programme SPRINT stopSP

Une part importante du processus d'évaluation du programme repose sur le suivi mené auprès des stagiaires ayant participé à celui-ci par le passé. À l'issue de leur participation au programme, les stagiaires sont donc priés de communiquer tout changement concernant leurs coordonnées au bureau d'éducation et de la formation.

Visitez notre [site Web](#) pour consulter les anciens numéros du bulletin *Pleins feux sur l'avenir* ainsi que le plus récent [bulletin](#), dans lesquels vous trouverez des entrevues avec des stagiaires et des mentors prenant part au programme SPRINT ainsi que des nouvelles d'anciens participants au programme.

#### **Témoignages livrés par d'anciens stagiaires :**

« Le programme m'a aidé à mieux comprendre les multiples répercussions que peut avoir la SP sur la vie des personnes qui en sont atteintes. Il ne s'agit pas seulement des aspects physiques, mais aussi des implications sur le plan social. Grâce à cette expérience, j'ai maintenant une meilleure idée du type de travaux de recherche que j'aimerais mener. »

« Les projets interdisciplinaires incitent les stagiaires à explorer, avec un groupe de collègues issus de disciplines variées, des sujets en lien avec la SP qui ne font pas partie de leur champ d'études. Les discussions que permettent ces rencontres favorisent l'acquisition de diverses connaissances qui sont essentielles à la réalisation de travaux de recherche pertinents, mais qui, bien souvent, ne peuvent être obtenues dans le cadre des programmes universitaires existants. »

« Participer au programme SPRINT stopSP s'inscrivait dans la suite logique de ma formation, puisque j'étais engagée dans des travaux de recherche centrés sur la SP depuis plusieurs années. J'étais très heureuse de découvrir les différentes facettes de la sclérose en plaques qui font l'objet de travaux menés dans des champs d'études autres que le mien et de collaborer avec des chercheurs de disciplines diverses qui abordaient la SP suivant une perspective unique. »

« Je ne connais pas d'autre programme spécialement conçu pour assurer, sur une période de deux ans, le renforcement des compétences essentielles à une carrière en recherche. Grâce à des ateliers de communication, à des activités de réseautage et à des projets multidisciplinaires, les jeunes chercheurs participant à ce programme acquièrent les outils dont ils ont besoin pour promouvoir leurs travaux et contribuer de façon importante à l'avancement de la recherche en SP à l'échelle mondiale. »

« Dans son ensemble, l'expérience a été remarquable. Ma participation aux deux sessions du programme de cours d'été stopSP m'a donné une bonne idée de l'état d'avancement actuel de la recherche en SP, tant fondamentale que clinique, menée au Canada. De plus, j'ai beaucoup appris sur les différentes facettes de la maladie et acquis une vision intégrée de mes champs d'intérêt en matière de recherche. »

« D'après moi, notre projet peut réellement aider les personnes aux prises avec la sclérose en plaques dans leur vie de tous les jours. Non seulement j'ai maintenant confiance en mes capacités à mener un projet à terme, à parler en public et à travailler en équipe, mais j'ai aussi tissé des liens en vue d'éventuels projets de recherche coopératifs. Ce fut un honneur pour moi de faire partie de ce réseau unique. »

#### **Indemnités de voyage**

##### **Déplacement pour participer à une rencontre sur le projet SPRINT stopSP**

Les stagiaires reçoivent également une aide financière destinée à leur permettre de participer à deux rencontres en petit groupe dirigée par un mentor SPRINT et de travailler sur leur projet d'apprentissage interdisciplinaire.

##### **Indemnité de voyage pour les cours d'été stopSP**

Une indemnité de voyage est proposée aux stagiaires participants au programme SPRINT stopSP relativement à leur participation aux sessions du programme de cours d'été stopSP 2020 et 2021.

Le montant maximal des indemnités de voyage accordées en vue d'une participation aux cours d'été stopSP 2020, à Vancouver, sera déterminé en fonction du lieu de départ des participants. Ces indemnités permettent de rembourser le billet de train ou d'avion ainsi que les frais de transport terrestre – à l'aller et au retour – à destination et en provenance de la gare ou de l'aéroport. Elles seront accordées aux participants sur présentation,

au retour, d'une note de frais de déplacement. Ces frais ne seront remboursés que sur présentation des reçus originaux. Si le montant total des frais engagés est inférieur aux indemnités maximales proposées, seules les dépenses soumises avec les reçus seront remboursées. Les candidats admis au programme recevront les directives applicables au remboursement des frais de déplacement. Les frais de déplacement dépassant les montants proposés dans le cadre du programme de cours d'été stopSP ne seront pas remboursés.

Les frais associés à l'hébergement partagé pour les participants provenant de l'extérieur de Vancouver ainsi que le coût des repas et du matériel didactique pour tous les participants sont couverts conformément aux modalités du programme national de formation stopSP. Toutefois, l'ensemble de ces coûts n'entre pas dans le calcul des indemnités maximales indiquées ci-après.

Ces indemnités sont accordées aux participants en fonction du lieu de départ. Les écarts entre celles-ci découlent de la variation des coûts du transport aérien selon la provenance des vols. Ces indemnités sont calculées sur la base du plus bas tarif aérien/train en vigueur en novembre 2018.

| <b>Déplacement en partance des villes ou des zones urbaines suivantes</b> | <b>Indemnités de voyage</b> |
|---|-----------------------------|
| Calgary (Alb.)  | 675 \$                      |
| Edmonton (Alb.)   | 700 \$                      |
| Fredericton (N.-B.)   | 1,050 \$                    |
| Halifax (N.-É.)   | 1,075 \$                    |
| Kingston (Ont.)   | 1,050 \$                    |
| Lethbridge (Alb.)   | 675 \$                      |
| London (Ont.)   | 950 \$                      |
| Montréal (Qc)   | 1,025 \$                    |
| Ottawa (Ont.)   | 1,000 \$                    |
| Ville de Québec (Qc)  | 1,050 \$                    |
| Régina/Saskatoon (Sask.)  | 750 \$                      |
| Sherbrooke (Qc)   | 1,125 \$                    |
| St. John's (T.-N.-L.)   | 1,200 \$                    |
| Toronto (Ont.)  | 950 \$                      |
| Vancouver (C.-B.)   | 100 \$                      |
| Winnipeg (Man.)   | 825 \$                      |

Toutes les questions relatives au programme ou aux lignes directrices doivent être adressées à :  
 Anik Schoenfeldt, gestionnaire du programme, Courriel : [anik.schoenfeldt@mail.mcgill.ca](mailto:anik.schoenfeldt@mail.mcgill.ca)  
 Téléphone : 1 877 288-2570 ou 514 843-1442